



Le grand chantier du parking de Bastard et du bourg est lancé.

PHOTO M. L.

Le budget épluché par l'opposition

Les votes pour l'approbation du budget 2016 de la commune, ont été l'occasion, pour l'opposition, d'éplucher les comptes qu'ils n'ont eus en main « que 24 heures à l'avance », reprochent-ils.

Le compte administratif de fonctionnement se solde par un résultat de clôture comprenant le résultat reporté à + 749 263,57 € et en investissement à + 26 335,63 €. « Les charges de fonctionnement ont augmenté depuis deux ans, ainsi que les charges de personnel. Il y a une certaine dérive. A contrario, le montant alloué au social a diminué de 7 000 euros à 5 000 euros », a fait remarquer l'opposition.

« Il n'y a pas de dérive. Le personnel a été remplacé poste par poste, c'est seulement le chef cuisinier qui est venu s'ajouter », a rétorqué le maire qui a ajouté : « c'est un bon budget, et nous maîtrisons nos dépenses ».

Le budget de l'assainissement se solde en fonctionnement à un résultat de clôture de + 97 437,80 € et en investissement à 150 430,02 €. « Le coût de l'eau augmente dans des proportions inquiétantes : près de 30 % en deux ans », a fait remarquer Christian Boyer.

Xavier Mussotte, conseiller délégué, a rétorqué : « Le budget est équilibré, nous maîtrisons nos dépenses. Le coût de l'eau augmente dans des proportions inquiétantes : près de 30 % en deux ans », a fait remarquer Christian Boyer.

tate malgré tout une hausse de 13 % sur le prix du m³ d'eau. »

Compte de gestion

Le compte communal fait ressortir en fonctionnement un résultat de clôture de + 749 263,57 € et en investissement de + 26 335,63 €. Sur l'assainissement en fonctionnement, un résultat de clôture de 97 437,80 € et en investissement de + 150 430,02 €.

Les résultats excédentaires 2016, sont donc affectés au budget, donnant un total à reporter de 695 462,20 €.

Une mise au point

Après les commentaires afférents au budget, Christian Boyer a tenu à revenir sur les événements liés aux déclarations du maire et apporter certaines explications des déclarations faites lors des vœux à la commune : « Suite à vos déclarations, je me dois d'apporter certains éclaircissements. Lors des élections, M. Meynard a regroupé 60 % des voix et non 63 %, la liste d'opposition près de 40 % soit une grosse minorité (un peu moins de 200 voix). En ce qui concerne la CdC, je me suis présenté comme en 2014, et j'ai été élu avec... »

THÉ DANSANT À SAUVERRE
 animé par l'accordeoniste Yvan Louis,
 de 14 h 30 à 18 h 30, à la salle
 le thé dansant du jeudi 23 février sera